



P O R T

L'Europe au carrefour des Amériques



© R. LIETAR

**GRAND PORT
MARITIME
DE LA GUYANE**

- 2^{ÈME} MEILLEURE ANNÉE EN TONNAGE GLOBAL,
- CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSSE,
- CONSOMMATIONS EN BAISSSE
ET INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES.

En dépit de contraintes extérieures fortes,
le Grand Port Maritime de la Guyane confirme
en 2025 une gestion sûre, lui permettant
de consolider ses résultats.

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

2025

DES RÉSULTATS

Un bilan financier exceptionnel

2025 se révèle la 2^{ème} meilleure année du GPM-Guyane en matière de trafic, tandis que des investissements majeurs ont été concrétisés et que sa trésorerie nette se maintient.

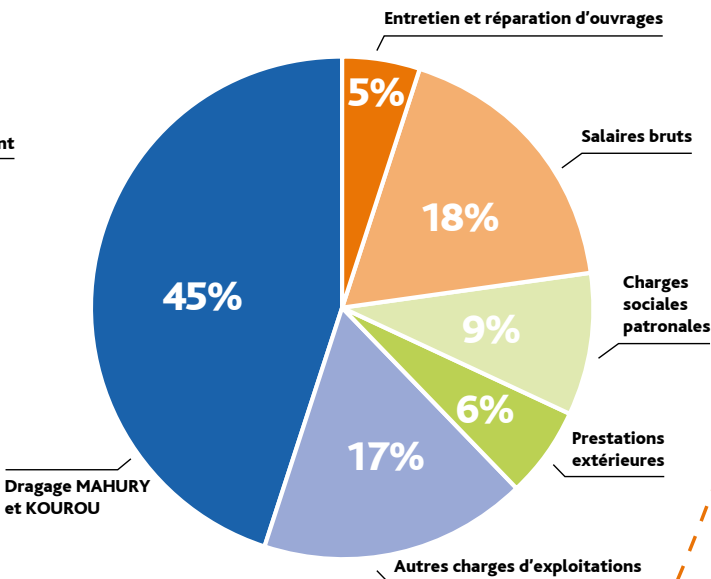
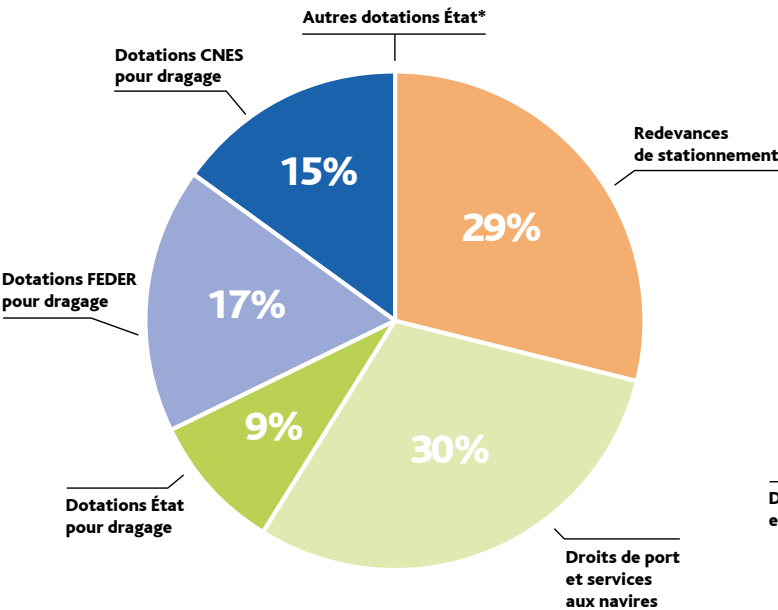
CHIFFRES
D'AFFAIRES

24,2M€

(+7 %)*

* Variation 2024/2025

Consommations	16 M€ (-5%)	Recettes de fonctionnement	36,5M€ (+14%)
Investissements	8,5 M€ (+29%)	Dépenses de fonctionnement	29,7 M€ (-8%)
Trésorerie nette	9,7 M€ (-3 %)	Excédent brut d'exploitation	9,8 M€ (+158%)



*Les autres dotations de l'État s'élèvent à 35K€



L'ACTIVITÉ PORTUAIRE

Plus de 10 ans de croissance

Le bilan **2025** du trafic confirme une activité en croissance continue depuis **2015**, bien qu'en léger recul après **2024**, une année qui reste exceptionnelle notamment du fait de l'importation des vracs liquides par EDF. En outre, le fret conteneurisé se maintient avec une légère hausse de **0,42%**.

TRAFIC	2025	TAUX DE VARIATION 2024 /2025
Tonnage	963228	-5,12%
Marchandises diverses	570 646	+1,22 %
<i>Dont marchandises conteneurisées</i>	<i>561 581</i>	<i>+0,42 %</i>
Vracs liquides	276 041	- 15,55 %
Vracs solides	103 200	-7,66 %
Fret roulier	13 341	+3,39 %

Le nombre total des EVP est en retrait à **74 655** (contre **75 200** en 2024). Cependant, la diminution attendue des EVP vides (- 4 %) est partiellement compensée par une augmentation des EVP pleins (+1).

De plus, le GPM acquiert une reconnaissance pour son savoir-faire en remorquage (**503 K€** de recettes, soit **+ 133 %**) et les redevances de stationnement génèrent de leur côté un produit supplémentaire de **+ 965 K€**. Enfin, le nombre d'escales commerciales plafonne à **222** (- 6 %), y compris les **26** totalisées par le port de Pariacabo qui affiche, lui, un tonnage total (fret spatial et hydrocarbures) de **34 624 t**. Par conséquent, le bilan global est positif et le CA, de **3 %** supérieur aux prévisions.



CROISIÈRE

Dégrad-des-Cannes a accueilli un navire de 273 passagers, le Club Med 2, et au large de Kourou, 11 escales ont été reçues, permettant à 8 034 passagers de visiter les Îles du Salut. La preuve qu'en dépit des tensions internationales qui mettent à mal le tourisme, la Guyane garde toujours de son aura.

2025 A ÉTÉ MARQUÉ PAR DES AVANCÉES REMARQUABLES
TANT SUR LE PLAN DES INVESTISSEMENTS QUE SUR CELUI DES RÉALISATIONS.

UN POSTE DE CONTRÔLE FRONTALIER (PCF)

Au service de l'ouverture régionale

Inauguré le 24 avril 2025, le PCF, doté de trois unités de contrôle dédiées à l'importation des produits d'origine végétale et animale, a connu sa première année de plein exercice :

Nombre
de contrôles **203**

Temps de passage en l'absence de
problèmes phytosanitaires **< 60 mn**

Nombre de contrôles à l'importation
de produits d'origine animale
destinés à la consommation humaine **28**

Nombre de contrôles à l'importation
de végétaux, produits végétaux ainsi
que d'alimentation animale non
d'origine animale **175**



DEUX GRUES DE QUAI

Pour un meilleur bilan carbone

Le site de Dégrad-des-Cannes s'est doté de deux grues électriques de quai fin 2024. Après la formation des 16 grutiers et de signaleurs du GEMAG (Groupement des Entreprises manutentionnaires de Guyane), ainsi que les aménagements des quais et construction d'équipements, elles sont entrées en service en octobre 2025, pour être inaugurées le 27 novembre suivant.

Depuis lors, elles répondent d'une capacité de levage au crochet de 51 t à 44 m par rapport à l'axe du fût de la grue, et opèrent en continu sur toutes les escales de navires porte-conteneurs et navires rouliers.



Inauguration du Poste de Contrôle Frontalier.

UNE ENTRÉE DANS UNE NOUVELLE ÈRE

« Le Poste de Contrôle Frontalier et les deux grues de quai incarnent la modernisation du GPM-Guyane et se traduisent dès cette année de mise en service par + 250 K€ de retombées directes sur les recettes. En 2025, les investissements ont aussi priorisé d'autres volets, moins visibles bien qu'également fondamentaux : la sûreté, la sécurité et la cybersécurité avec notamment la protection des datas du personnel, ainsi que la coopération et la communication. »

Stéphanie TANT, Directeur Général du Grand Port
Maritime de la Guyane.

UNE VISION

Le Projet Stratégique 2024 – 2028 approuvé le 18 septembre 2024

Le programme d'investissements prévu pour les deux années **2024-2025** a pu être réalisé à **82 %**, soit à hauteur de **15 M€** sur **19 M€**.

Cette différence de 4 M€ est due à l'indisponibilité des emprises provoquée par l'engorgement du parc de conteneurs vides (5 100 EVP pour une capacité de 2 750), ce qui n'a pas permis le démarrage des travaux. Face à ce défi, le Conseil de surveillance a reporté en 2026 des travaux prévus sur les caniveaux K et L, ainsi que sur l'arrière-quai 3. La trajectoire financière jusqu'en 2028 reste confirmée.



Par-delà l'inauguration du PCF et des deux grues de quai, l'activité de l'autorité portuaire s'est consacrée à trois volets principaux sur l'année 2025 : le foncier, la modernisation et la communication.

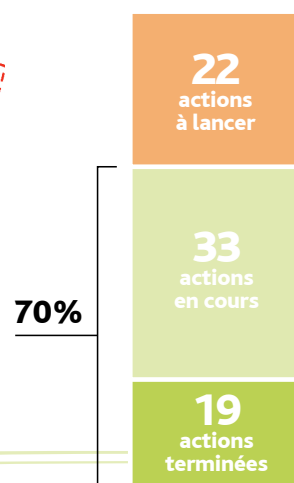
LES ACQUISITIONS DE FONCIER

En mai 2025, le GPM-Guyane a acquis auprès de la CTG **3,1 hectares** de terrain afin d'étendre son site de Dégrad-des-Cannes. La visée est stratégique, tant pour l'extension des activités portuaires en vue de soutenir le développement du futur service de cabotage entre les pays du plateau des Guyanes, que pour l'implantation d'activités de maintenance et de logistique sous douane.

Comme initié dans le précédent Projet Stratégique, l'État a signé en novembre 2025 un acte de cession au profit du GPM-Guyane de **23 hectares** situés au Pont de l'Oyapock. Près de 3 hectares sont destinés à l'aménagement d'un port sec, zone logistique dédiée à l'implantation d'activités et de services sous et hors douanes ainsi que de transit routier, afin de faciliter les échanges commerciaux avec le Brésil.

70% des actions du PS sont engagées à fin 2025

74 actions



LA MODERNISATION

La digitalisation des services se poursuit pour une transition vers un port intelligent.

Le 1^{er} janvier 2025, l'autorité portuaire est passée à un nouveau logiciel de paie. Par ailleurs, le dispositif de paiement en ligne des prestations, déjà opérant pour certaines opérations depuis juin 2024, a été étendu à l'ensemble des marchandises à l'export via le portail Vigiesip au deuxième semestre 2025. Enfin, les technologies avancées ainsi que la DATA ont été intégrées en vue d'optimiser la gestion et les opérations portuaires, mais également les ressources et la lutte contre les trafics illicites.

Cette politique de digitalisation se traduit également par la réalisation du marquage de slots sur sa plateforme portuaire afin de permettre la mise en place de la géolocalisation des conteneurs par les manutentionnaires.





« Parce que savoir et savoir-faire n'ont de valeur que s'ils sont partagés. »

Accueil du Medef Guyane.

LA COMMUNICATION

Mieux faire connaître ses engagements

En 2025, le Grand Port a renforcé sa communication pour mieux faire connaître ses engagements et son expertise, au service de son rayonnement régional et international.

Ainsi, il a réceptionné un nouveau site internet, plus moderne, et il a produit quatre plaquettes sectorielles :



◀ Le poste de contrôle frontalier du port de Dégrad-des-Cannes

Les nouvelles grues du port de Dégrad-des-Cannes ▶



APIPORT, le dispositif de surveillance de la qualité de l'air par les abeilles ▶

◀ La démarche RSE du GPM-Guyane

De plus, cette dernière a fait l'objet d'une note internet ainsi que d'un document présentant les trois niveaux de la politique RSE en interne : économique, environnemental et humain.



- Le 28 mars, Monsieur Kris DANARADJOU, DGA d'HAROPA, ports du Havre, de Rouen et de Paris, reçu avec le partenariat local de l'Union Maritime et Portuaire, UMEP Guyane, représenté par son président, Philippe MARRE ;
- Le 14 avril, Madame Micheline JACQUES, sénatrice de Saint-Barthélemy (LR), présidente de la délégation sénatoriale aux Outre-mer.
- Le 11 juillet, Monsieur Dave DRELIN, président du MEDEF Guyane
- Le 11 septembre, une délégation de l'Inde avec Monsieur Rajaram MUNUSWAMY, Secrétaire Général de GOPIO, Global Organization of People of Indian Origin, et en présence de Madame Hélène SIRDER, conseillère CÉSE et déléguée à la Coopération.
- Le 17 octobre, une délégation de la Ville de Rufisque – Sénégal, avec Madame Astou GUËYE, maire de Rufisque, à l'occasion de la fête patronale annuelle de Cayenne et en présence d'une délégation de la Ville-capitale.

Ces visites démontrent, si besoin est, le poids que représente le Grand Port Maritime de la Guyane sur le plan régional, national et international. Pour autant, le directoire a maintenu sa politique de sensibilisation en faveur des jeunes Guyanais. Ainsi, dans le cadre de 4 visites scolaires, 3 collèges du territoire ont été accueillis en 2025, dont un établissement de l'Ouest Guyanais, sis à Mana, à plus de 200 km du site de Dégrad-des-Cannes, pour un total de 169 adolescents.

Un port ouvert à l'avenir

Les visites portuaires sont toujours lourdes d'enjeux. En 2025, le GPM-Guyane a reçu notamment 6 visites protocolaires ou commerciales :

- Le 7 février, Monsieur Edouard PHILIPPE, maire du Havre, également président de l'Association Internationale Villes et Ports

L'ENVIRONNEMENT ET L'INNOVATION

Des actions et des projets

Un grand port maritime se doit de prévoir le futur sur le long terme compte tenu du volume de ses investissements, tout en répondant à court et moyen termes aux besoins locaux et régionaux de son environnement.

Ainsi, les choix du GPM-Guyane prennent en compte les grandes transitions en cours dans le respect des normes fixées par l'Union Européenne, sans négliger la situation géographique du territoire, membre de l'Association des États des Caraïbes et en interaction avec les institutions de la CARICOM, du MERCOSUR, de l'OECD, voire de l'ACEUM.

L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Cerema a accompagné le GPM sur le lancement d'une étude basée sur la méthode ASAIT (Approche Systémique d'Adaptation des Infrastructures de Transport). La réalisation de cette 1^{ère} phase a permis de définir les objectifs pour la résilience de l'établissement portuaire à l'horizon 2100, les infrastructures portuaires existantes étant déjà résilientes à horizon 2050.



LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

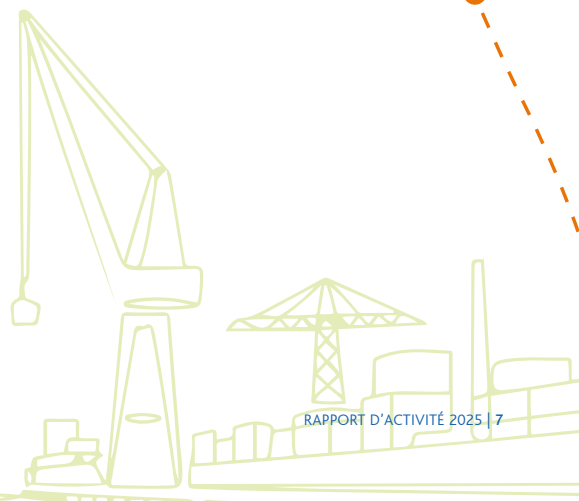
Le GPM-Guyane est très actif et mobilisé sur l'ensemble du territoire. Il reste à l'écoute du monde économique autant que du grand public. En interne, ses actions visent à informer, sensibiliser et mobiliser autour des obligations sociales, environnementales et économiques du port. Des résultats concrets ont ainsi été obtenus grâce à des engagements d'envergure ainsi que des communiqués ciblés au personnel.

Une analyse de la qualité de l'air a par ailleurs été établie dans et autour du GPM-Guyane, en saison des pluies et en saison sèche, avec le concours de ATMO Guyane. Ses résultats sont bons. Les concentrations en PM₁₀, PM_{2,5}, NO, NO₂, O₃, SO₂ et BTEX, largement inférieures aux valeurs limites, révèle notamment que les activités portuaires ont un faible impact. Un programme de biosurveillance lancé en 2025 avec NBC et un apiculteur local, confirme ce résultat avec peu de présence de particules fines relevée sur les abeilles sentinelles.»

Un second bilan des émissions des gaz à effet de serre a été réalisé en 2025, en vue d'affiner les objectifs 2030 sur le volet de la décarbonation de la plateforme portuaire.



Ruchiers Apiport dans le cadre du programme biosurveillance





Les sargasses vues du ciel.

LA VALORISATION DES SARGASSES

L'énergie déployée par le Grand Port Maritime de la Guyane a été couronnée de succès fin 2025. Sargasol, le projet porté par un consortium dont le GPM-Guyane est un partenaire stratégique sort lauréat de Sargassum III, l'appel à projet lancé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et l'ADEME. Le financement d'un programme de recherche en découle pour une durée de 44 mois. Son objectif : la conversion des sargasses en bio-énergie dans une approche « zéro déchet ».

Les partenaires GPM-Guyane, la SARA, LAUDATO SEA, SERD Caraïbes, REVALENA et l'Université de Lorraine, désignés via son laboratoire LERMAB, inscrivent leur démarche dans le cadre de la transition énergétique. Une reconnaissance certaine pour l'autorité portuaire qui se voit allouer **une aide de 209 895 €** pour son rôle structurant, essentiel aux chaînes de valeurs régionales.



ET ENCORE, EN FAVEUR DE LA BIOTECHNOLOGIE

Toujours dans le souci d'accompagner le développement économique du territoire, le GPM a signé une convention le 20 novembre 2025 avec le Centre d'Ingénierie Bio-Inspirée de Guyane (CIBIG), émanation de GDI (Guyane Développement Innovation), un accélérateur de projets innovants, autour des thématiques de l'alimentation durable, de la chimie du végétal et en éco-matériaux ou écoconstruction.



DE L'HUMAIN

43 salariés au GPM-Guyane

En 2025, le GPM-Guyane a privilégié les formations avec une exécution budgétaire de **106 %** sur les objectifs, tout en travaillant simultanément sur la motivation, la préservation et la protection de ses équipes.



Sylvio Elfort, en formation Incendie.



Départ de notre collègue Maurin Pustoch (2^{ème} en partant de la gauche).

RECONNAISSANCE

Les organisations syndicales ont signé deux nouveaux accords en 2025 :

- Un accord d'intéressement le 13 juin, modifiant les critères d'attribution et le mode de calcul de la prime*
- Un accord relatif à la prévention des risques psycho-sociaux le 2 octobre, désignant deux référents Harcèlement/Discrimination.

* à l'exception du Directeur Général, non concerné.

PROTECTION DES DONNÉES

Pour préserver les salariés de toutes pressions extérieures, le GPM-Guyane a réalisé des diagnostics de conformité RGPD sur le premier semestre 2025. Il en ressort un plan de mise en conformité de 101 actions.

CONFORT

La réhabilitation du siège a été entreprise en vue d'améliorer les conditions de travail. Isolation phonique et thermique, électricité, éclairage LED, changement des huisseries... la première des deux phases prévues a été achevée fin 2025.

TRAITEMENT DES FINANCES

Outre le passage à la comptabilité analytique, le contrôle interne a été mis à jour, avec un dispositif particulier sur les activités comptables et budgétaires.



SÉCURITÉ COLLECTIVE

Prévention et formation

En parallèle des deux grues électriques de quai qui limitent les risques relatifs au chargement et déchargement des navires, des plans de circulation du port visant à rendre plus sûrs les déplacements sur zone ont été mis en place.

PRÉVENTION DES MENACES CONTRE LES PERSONNELS

En 2025, le GPM-Guyane a investi 800 K€ dans différents systèmes de sûreté. Le renforcement d'un niveau d'accès sur les badges, le déploiement d'un dispositif de détection de drones ainsi que le rehaussement du mur d'enceinte comptent parmi les évolutions notables. De plus, les travaux de protection périmétrique – anti-intrusion ont été entrepris et le matériel de vidéosurveillance a été réceptionné en fin d'année en usine en vue de son installation et mise en service en 2026.

DUERP ET FORMATION SSE

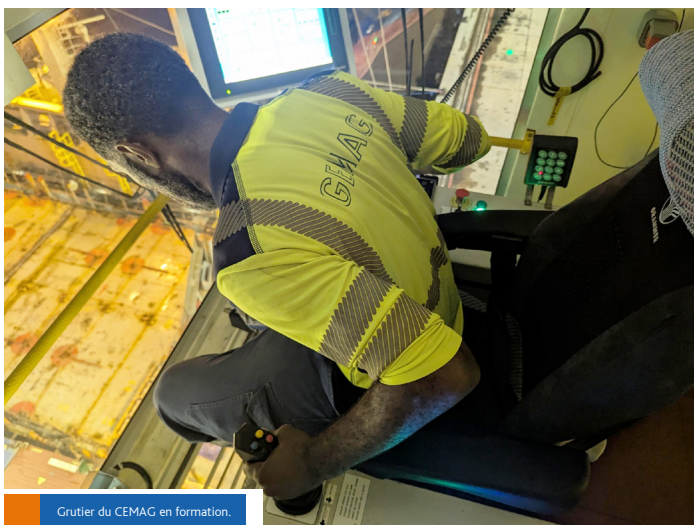
Le DUERP a été actualisé au dernier trimestre afin d'intégrer la mise en exploitation des grues de quai, tout en relevant une « très bonne maîtrise des risques au GPM-Guyane ».

Les formations déployées en 2025 soutiennent cette dynamique de renforcement des compétences en SSE afin de réduire les situations à risque observées et ainsi maintenir l'objectif du zéro accident au GPM-Guyane.

Quant aux formations SSE, 32 ont été proposées. 11 d'entre elles concernaient tout le personnel, les 21 restantes se répartissant sur 7 équipes différentes.



Les deux grues électriques de quai.



Grutier du CEMAG en formation.

16 GRUTIERES FORMÉS

Les 16 grutiers du GEMAG ont été formés par les équipes de Bordeaux Opérations Portuaires, en sous-traitance du groupement titulaire du marché de fourniture et d'installation des 2 grues de quai, de mars à juillet 2025, avec un taux de réussite de 100 %.

CHIFFRES CLÉS

9

Formations SSE réalisées

92,5

heures de formation
mises en place au total

82 %

du personnel concerné

GOUVERNANCE

Directoire, Conseil de Développement et Conseil de Surveillance

Parce que 2025 a été une année « exigeante et structurante », le Directoire souhaite rappeler que les résultats atteints sont « le fruit d'un engagement collectif », saluant par la même « le travail quotidien des équipes d'ingénierie, d'exploitation, de maintenance, de capitainerie, de sûreté, des services techniques et informatiques, administratifs et financiers, ainsi que l'encadrement et l'ensemble des fonctions supports. »

Une reconnaissance qui confirme en filigrane une coopération institutionnelle de qualité entre ce dernier, le Conseil de Développement et le Conseil de Surveillance.



Une séance du Conseil de Surveillance.

UN PACTE À TROIS

Le Directoire est l'instance exécutive. Il est présidé par Monsieur Stéphane TANT et compte 3 membres.

Le Conseil de Développement est l'instance consultative. Il est présidé par Monsieur Philippe MARRE et compte 20 membres.

Enfin, le Conseil de Surveillance est l'instance décisionnelle. Il est présidé par Madame Mariana ROYER et compte 17 membres.

LUTTE CONTRE LES TRAFICS ILLICITES

Les Douanes de Guyane ont été équipées en novembre 2025 d'un scanner mobile à basse intensité (SMBI). Acquisition majeure, il accélère et fluidifie les contrôles : un conteneur peut être inspecté sur la plateforme en moins de 2 minutes, partout dans le port. Le GPM-Guyane facilite son déploiement en mettant à disposition des zones dédiées pour les contrôles et en participant à l'organisation des sessions de sensibilisation pour les acteurs du site, renforçant ainsi l'efficacité opérationnelle et la sécurisation de la chaîne logistique.



LE CONSEIL DE COORDINATION INTERPORTUAIRE ANTILLES-GUYANE

Le Conseil de Coordination Interportuaire Antilles-Guyane (CCIAG) lance sa 2^{ème} feuille de route 2025–2029, structurée autour de trois priorités : développer les échanges régionaux, lutter contre les trafics et combattre les espèces exotiques envahissantes.

Pour renforcer la résilience de ses infrastructures et services, le GPM-Guyane mène des actions stratégiques et opérationnelles : transition écologique et énergétique via une politique de décarbonation portuaire et maritime, mutualisation de savoir-faire (réseaux métiers) et de fonctions support (développement, comptabilité, financement) et, depuis octobre 2025, groupement de commandes durables pour des achats communs.



Sur le volet économique, l'autorité portuaire vise à créer davantage de valeur locale et à accroître les exportations, en lançant des études avec l'Université de Guyane.

Enfin, pour préserver la biodiversité, le GPM-Guyane, aux côtés des grands ports maritimes de Guadeloupe et Martinique, a engagé une coopération avec le Comité français de l'UICN pour lutter contre les EEE (espèces exotiques envahissantes), en cohérence avec le plan national 2022–2030 et la Stratégie Nationale Biodiversité 2030 (mesure 17).

COOPÉRATION RÉGIONALE : IAG BOOST



Le GPM-Guyane a présenté l'Inter Americas Gate Boost à la 28^{ème} Assemblée générale de la PMAC (Port Management Association of Caribbean) qui s'est tenue du 4 au 6 juin 2025 à Curaçao, en présence des 20 ports partenaires dont le port Saint-Martin, le GPM Guadeloupe et le GPM Martinique.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le GPM-Guyane n'est pas seulement un site logistique qui se modernise : il fait preuve de résilience au regard des grandes transitions en cours comme des défis sociétaux du moment.

Pour cette raison, il est un partenaire au service des acteurs économiques du territoire, qui revendique le souci de ses équipes comme un engagement de fond pour l'environnement.

Directeur de la publication : Stéphane TANT | Directeur de la rédaction : Michaël NICOLAS | Coordination : Dominique THEGAT |
Rédaction : Aurélie TAUPIN | Crédit Photos : Ronan LIETAR, Rudy COCHET, GPM | Remerciements aux Directeurs, à la Capitainerie, ainsi qu'aux Responsables de pôles et à leurs équipes. Parution : août 2026.

